

Objet : appel à candidatures

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Comme vous le savez, le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Cantal « CODERS 15 » représente la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) qui exécute le concept « SPORT SENIOR SANTE », et valorise la pratique sportive pour les plus de 50 ans.

En liaison avec la FFRS et le Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes (CORERS AURA), le CODERS 15 est le seul interlocuteur de proximité des clubs du département pour toutes les questions relatives :

- à la promotion des objectifs de la FFRS et du CORERS ;
- à la gestion des licences ;
- à l'organisation des formations de base des nouveaux dirigeants et des animateurs fédéraux ;
- à la réglementation : assurances, sécurité des activités sportives pratiquées, séjours, etc...

Les seules instances dirigeantes dans le département sont le Comité Directeur composé de 21 membres et le Bureau. Chaque mandat, d'une durée de 4 ans, est renouvelable. Le Comité Directeur et le Bureau se réunissent au moins trois fois par an. Pour être candidat vous devez être adhérent à l'un des 12 clubs du Cantal.

Le mandat des membres actuels prendra fin lors de la prochaine **Assemblée Générale électorale** prévue le **vendredi 30 octobre 2020 à 10h** à la Maison des Sports d'Aurillac.

Pour que la RETRAITE SPORTIVE du CANTAL poursuive ses missions, l'investissement de nouveaux membres bénévoles est indispensable.

Si vous souhaitez vous investir dans le fonctionnement du CODERS et y représenter votre club, n'hésitez pas à faire acte de candidature au plus tard le 30 septembre 2020.

L'équipe du Coders 15

PS : Par mesure d'économie nous n'envoyons qu'un courrier par foyer.

✂

Candidature au Comité Directeur du CO.DE.R.S 15
À retourner au siège de votre club au plus tard le 30 septembre 2020.

NOM Prénom

Adresse complète

Téléphone Mail

N° de licence Club d'appartenance

Fait à

Signature

Le / /